

L'Église Saint-Louis



Son emplacement a été décidé par Gabriel Maydiou au printemps 1931 au sein du lotissement de la SICA qui cédera le terrain à la ville en 1956. Les travaux débutent en 1957 sous l'égide de l'architecte arcachonnais A. Larcher mais ne s'achèvent qu'en 1968, la lenteur de la construction s'expliquant par un financement uniquement réalisé par les fidèles.

L'ensemble orienté dessine un T, comprenant une nef unique de six travées et le chœur dans la partie horizontale du T. La façade est masquée dans l'angle nord-ouest par un campanile uniquement formé

de deux pans de mur plus élevés que la toiture. Entre les deux murs, des poutres de béton soutiennent les cloches.

À l'intérieur, la nef unique, éclairée par des vitraux de couleur vive, laisse



les pièces de charpente apparentes. Dans le chœur, l'autel est sculpté sur une face d'un des miracles de Jésus, la pêche miraculeuse. Très épurée, la scène suggère le miracle par des vagues symbolisant le lac de Tibériade, la pêche par des poissons et un filet.



Dans la céramique située, telle un tympan, au-dessus de la porte principale, figure le roi de France, saint Louis. En référence à la dédicace de l'église, c'est le souverain que l'artiste a choisi de représenter.

Le décor de la composition s'inspire des imageries gothiques. Le nom de l'auteur y figure dans l'angle droit : Éric Courcy.

Les architectures contemporaines

Elles ont pris place dans l'ensemble du quartier mais c'est dans l'allée du docteur Georges-Wolff qu'une concentration de dix-huit villas s'est installée à partir de 2007, de part et d'autre de l'allée établie, elle, en 2010, sur des terrains aux surfaces à peu près identiques. L'endroit est proche de la forêt, les pins dépassent des toitures rappelant l'importance de la pinède et de la nature, à cet endroit et, plus généralement, dans l'ensemble des Abatilles.



Les plans : huit d'entre elles sont en L, une seule est formée d'un rectangle, les autres ayant des plans plus complexes ; certaines sont adaptées à la forme de la parcelle donnant des angles aigus, des formes géométriques inusitées.

Élévations : elles sont composées d'un niveau ou deux, ou encore de l'association de deux corps de logis aux élévations différentes. Caractéristique de l'architecture arcachonnaise depuis la création de la Ville d'Hiver, l'étage de soubassement subsiste dans ces constructions sur des dunes.

Les toits sont plats pour au moins sept d'entre elles, et en partie plats pour deux. Les autres toitures sont peu élevées.

Matériaux : le béton est employé seul ou avec de la pierre décorative, ou bien dans certaines parties des façades en complément de panneaux en bois. Dans le cas de maisons à dominante bois, le béton reste le matériau privilégié dans l'établissement de l'étage de soubassement.

Les façades en bardage de bois utilisent des clins indifféremment à l'horizontal ou à la verticale. Les ouvertures en verre sont souvent plus larges que hautes.

La villa du n°15 de la rue (photo de droite) compte une grande partie vitrée au centre de la façade principale.

